



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 mars 2025
N°221

Inauguration de l'Alliance pour les technologies des langues (ALT-EDIC) à la Cité internationale de la langue française le 20 mars 2025.

À l'occasion de la journée dédiée aux acteurs économiques du Sommet pour l'action sur l'IA organisée le 11 février dernier, le ministère de la Culture et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ont annoncé la tenue, du 18 au 20 mars prochain, d'un événement inaugural pour le lancement de l'Alliance pour les technologies des langues, constituée en tant qu'organisme européen il y a tout juste un an.

Cet évènement se déroulera dans les murs du château entièrement rénové de Villers-Cotterêts, où est installée la Cité internationale de la langue française depuis novembre 2023, et depuis cette année, l'Alliance pour les technologies des langues.

Pour la première fois, les délégations des vingt-cinq pays européens membres ou observateurs de l'Alliance seront accueillies sur le site de Villers-Cotterêts à l'occasion de son Assemblée des membres. Soixante-dix partenaires européens de l'Alliance, développeurs de technologies d'intelligence artificielle, industriels et organismes de recherche, sont également attendus pour le démarrage de l'un des tous premiers projets de développement technologique portés par l'Alliance. Les trois jours de travaux des délégations des états membres et des partenaires seront clôturés, le 20 mars, par une cérémonie d'inauguration solennelle de l'Alliance sous le patronage de la ministre de la Culture et la ministre délégué chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique.

L'Alliance pour les technologies des langues (ALT-EDIC) est un consortium européen pour une infrastructure numérique soutenant le développement des technologies des langues et l'intelligence artificielle générative, notamment par la collecte et la structuration de corpus de données pour l'entraînement et l'évaluation des modèles d'intelligence artificielle générative. Il promeut l'excellence dans les technologies des langues au bénéfice de la compétitivité de l'économie européenne et contribuera à la préservation de la diversité linguistique et de la richesse culturelle de l'Europe. À l'initiative de la France (ministère de la Culture, ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique), il a été proposé à la Commission européenne par dix États membres en décembre 2023 et officiellement créé en février 2024. Il rassemble actuellement dix-sept États membres et huit observateurs. Son siège statutaire est situé sur le site historique du Château de Villers-Cotterêts. L'ALT-EDIC constitue actuellement son équipe cœur en vue de démarrer son activité au printemps 2025.

Davantage d'informations sur le site internet de l'ALT-EDIC : <https://www.alt-edic.eu/fr/>

Rachida DATI, ministre de la Culture, déclare : « *La réunion de 25 États dans ce consortium européen permet à l'Europe de déployer son ambition en termes de technologies des langues et d'intelligence artificielle. Leur travail commun sur les corpus de données et l'évaluation est un levier opérationnel puissant pour être à la hauteur du défi.* »

Clara CHAPPAZ, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, déclare : « *La souveraineté technologique de l'Europe et le regain de compétitivité du marché européen doivent passer par la maîtrise des technologies d'intelligence artificielle générative. Sous l'impulsion de la France, cette Alliance permettra la coopération entre états européens et acteurs économiques et culturels pour la collecte et la structuration de données de qualité pour entraîner et évaluer les modèles d'intelligence artificielle. Cette initiative unique donnera ainsi à l'Europe les moyens d'une place de premier ordre dans l'ère de l'intelligence artificielle, dans le respect de notre droit, de tous les usagers de ces technologies et de notre patrimoine culturel.* »

Contacts presse :

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

Ministère chargé de l'Intelligence artificielle et du Numérique

Cabinet de Clara CHAPPAZ : presse@cabinets.numerique.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr